

Cabinet  
Leader de l'opposition officielle

Québec, le 1<sup>er</sup> novembre 2011

Monsieur Michel Bonsaint  
Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec  
Édifice Pamphile-LeMay  
Bureau 2.50  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,


Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 2 novembre, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par le député de Verchères.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,



Simon Fajoie



**AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION**

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale exige du contrôleur des armes à feu qu'il prenne toutes les mesures nécessaires afin de préserver l'intégralité des données québécoises inscrites au Registre des armes à feu. »

\*\*\*

*Paul Bernard*  
11/25/1